



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Drugs, Vaccines and Biologics Division/ Division
des produits pharmaceutiques, biologiques et des
vaccins
suzanne.bissonnette@pwgsc.gc.ca

**LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT**

Title - Sujet Norépinéphrine	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60PH-20VASO/A	Date 2020-04-20
Client Reference No. - N° de référence du client E60PH-20VASO	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$PH-895-78666
File No. - N° de dossier ph895.E60PH-20VASO	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-05-08	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Bissonnette(ph895), Suzanne	Buyer Id - Id de l'acheteur ph895
Telephone No. - N° de téléphone (819) 360-4895 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: See Herein	

Comments - Commentaires

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Issuing Office - Bureau de distribution

Drugs, Vaccines and Biologics Division/Div.des produits
pharmaceutiques,biologiques et de vaccins
Terrasses de la Chaudière 5th Floo
10 Wellington Street
Gatineau
Quebec
K1A 0S5

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS RE : Approvisionnement et demande de Norépinephrine

Le gouvernement du Canada reconnaît que les Canadiennes et les Canadiens qui sont atteints de la COVID-19 doivent avoir accès à des drogues et des traitements sûrs et efficaces. Par conséquent, le gouvernement du Canada surveille activement les répercussions de la pandémie de la COVID-19 sur l'approvisionnement des drogues au Canada.

Par le biais de la présente demande de renseignements (DR), le Canada cherche à recueillir des renseignements auprès des entreprises quant à la disponibilité du Norépinephrine. Ces renseignements serviront à éclairer la réponse du gouvernement face à la pandémie en cours.

La priorité du gouvernement du Canada est de veiller à la continuité d'un approvisionnement stable de Norépinephrine pour les patients qui en ont besoin dans le cadre des traitements qui sont actuellement approuvés par Santé Canada. La demande mensuelle de Norépinephrine est normalement de 104 700 unités pour des flacons de 4 ml.

Les rapports indiquent que la demande actuelle est actuellement de deux à trois fois supérieure au niveau habituel. Cette augmentation a entraîné le signalement de pénuries; Santé Canada collabore donc avec les fabricants, les fournisseurs et les distributeurs en vue d'y remédier.

La présente demande est un outil permettant de cerner les ressources supplémentaires qui n'ont pas déjà été réservées par le Canada pour répondre à ses besoins actuels en Norépinephrine. Le gouvernement du Canada souhaite obtenir jusqu'à 12 mois d'approvisionnement au niveau de demande rehaussé, afin d'appuyer les efforts existants visant à assurer que la population canadienne puisse avoir accès aux drogues dont elle a besoin. S'il décide de procéder, le gouvernement envisage la possibilité d'employer une approche d'approvisionnement progressive, en raison des fluctuations continues de la demande mondiale et nationale.

Veillez noter : Si votre entreprise collabore actuellement avec le gouvernement du Canada pour remédier à une pénurie existante, nous ne cherchons pas de renseignements sur les produits qui ont déjà été désignés pour atténuer les pénuries. Le gouvernement du Canada souhaite également recevoir des renseignements sur les drogues de substitution acceptables.

Si votre entreprise ne collabore pas actuellement avec le gouvernement du Canada en vue de remédier à une pénurie existante, ou si vous collaborez avec Santé Canada et que vous pensez avoir accès à des produits supplémentaires, nous vous serions reconnaissants de nous transmettre les renseignements concernant le Norépinephrine à votre disposition, ou tout autre produit équivalent. Nous souhaitons veiller à ce que cette drogue soit disponible pour l'ensemble de la population canadienne, sans pour autant en affecter l'approvisionnement au marché canadien assuré par les réseaux de distribution existants.

Le gouvernement du Canada est conscient des risques de pénurie de drogues découlant de la pandémie. Il est également conscient que le Canada n'est pas le seul à faire face aux pénuries de drogues actuelles. De ce fait, de nombreuses administrations cherchent à s'approvisionner auprès des mêmes sources. Le gouvernement du Canada demeure déterminé à collaborer avec ses partenaires internationaux en vue de résoudre le problème des pénuries de drogues, afin de stabiliser la chaîne d'approvisionnement mondiale le plus rapidement possible.

Questions d'approvisionnement	
La quantité de Norépinephrine disponible immédiatement (c.-à-d. dans les 7 jours).	
La quantité de Norépinephrine supplémentaire disponible d'ici le 15 mai 2020.	
La quantité de Norépinephrine supplémentaire disponible entre le 16 mai et le 30 juin 2020.	
La quantité supplémentaire disponible mensuellement à compter du 1 ^{er} juillet 2020.	
Prix unitaire estimé (par XXX) du produit fini, y compris la livraison du produit à sa destination finale.	

Question sur les stocks gérés par les fournisseurs	
La quantité totale de Norépinephrine disponible qui pourrait être détenue et gérée par le fournisseur (au Canada) au nom du gouvernement du Canada, pour une période maximale de 24 mois.	
Il faut assurer le roulement du stock afin de veiller à ce que tous les produits aient une durée de conservation restante d'au moins 14 mois.	
Les heures d'exploitation prévues pour les demandes d'expédition sont du lundi au vendredi pendant les heures normales de travail.	
Le délai d'exécution prévu pour les demandes d'expédition (du moment où la demande est reçue au moment où l'expédition quitte l'entrepôt) est d'un jour ouvrable.	
Lieu d'entreposage	
Taille minimale de la commande lors de l'expédition de stocks détenus par les fournisseurs (le cas échéant).	
Coût mensuel estimé des stocks détenus et gérés par les fournisseurs (taux fixe ou par _____ (p. ex., unité, colis, palette, etc. – veuillez préciser) du produit fini, le cas échéant).	

Questions sur l'IPA	
La quantité d'IPA disponibles immédiatement (c.-à-d. dans les 7 jours), selon le nombre de tonnes métriques et le nombre approximatif d'unités finies pouvant être produits.	
Combien d'unités sont produites par tonne métrique d'IPA en vrac?	
Quelle est la durée de conservation de l'IPA en vrac?	
Quel est le temps de production requis à la livraison du produit fini, à partir de la date où la demande de production de l'IPA en vrac est reçue?	
La quantité supplémentaire d'IPA disponible mensuellement à compter du 15 mai 2020.	
Prix estimé de l'IPA par tonne métrique.	
Coût supplémentaire estimé par unité pour la production du produit fini, de l'IPA en vrac à la livraison à la destination finale.	
Coût mensuel estimé pour les stocks d'IPA détenus et gérés par le fournisseur (par tonne métrique), le cas échéant.	

Veillez indiquer toute mise en garde concernant les conditions qui s'appliquent aux questions fournies ci-dessus. De plus, pour chacun des stocks (unités et IPA) décrits ci-dessus, veuillez indiquer les quantités qui se trouvent actuellement au pays et les quantités qui doivent être importées au Canada.

Remarque : Il ne s'agit pas d'une demande de soumission. Par conséquent, les fournisseurs éventuels de biens ou de services décrits dans la DR ne doivent pas réserver de stocks ou d'installations ni affecter de ressources en fonction des renseignements présentés dans la DR. De plus, les biens et les services décrits dans cette DR ne feront pas nécessairement l'objet d'un achat ultérieur. La DR ne vise qu'à recueillir les commentaires de l'industrie sur les questions dont elle traite.

Le Canada ne remboursera pas les dépenses engagées pour répondre à cette demande de renseignements.

Les réponses doivent être soumises par voie électronique seulement. Aucune copie écrite/papier ne sera acceptée. Vous êtes prié de soumettre une réponse avant le 28 avril 2020, mais les soumissions peuvent également être acceptées jusqu'au 8 mai 2020. Les réponses doivent être envoyées par courriel à suzanne.bissonnette@tpsgc.pwgsc.gc.ca